359/468 AU 257 40501
FR 0339231
JAN 1905

N° 339.231

M. Bloch

Pl. unique

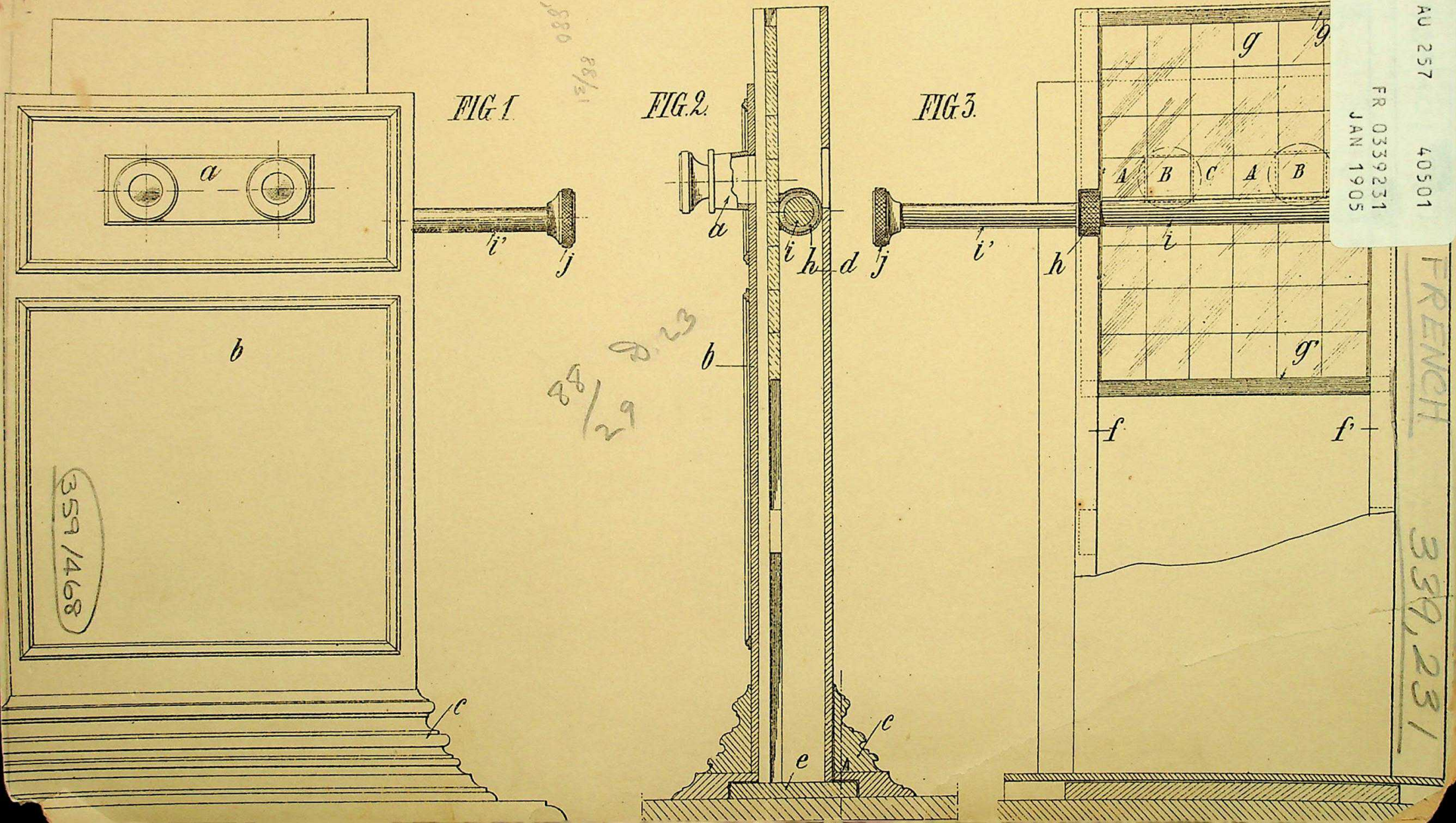

359/468
FRENCH 339,231

88/31

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

88/29

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION

du 23 décembre 1903.

XII. — Instruments de précision. **N° 339.231**

2. — Appareils de physique et de chimie.

Duplicate.

Brevet de quinze ans demandé le 23 décembre 1903 par **M. Edmond BLOCH** résidant en France.

Procédé pour la préparation de plaques ou clichés positifs stéréoscopiques, et appareils pour la vision directe desdits clichés.

Délivré le 23 décembre 1904; publié le 26 janvier 1905.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Les clichés positifs préparés pour leur vision dans un appareil stéréoscopique qui donne le relief, doivent être disposés sur leur support (feuille de carton, plaque de verre, pellicule, etc.) à une distance fixe l'un de l'autre; on sait, en effet, que pour la vision stéréoscopique, il doit y avoir sur le support deux images presque identiques prises dans l'appareil photographique, dans des conditions déterminées.

La distance qui doit séparer les centres des deux images stéréoscopiques est la distance normale qui existe entre les yeux d'une personne, distance qui est d'environ 63 millimètres.

Si l'on considère une plaque de verre, pellicule, feuille de carton, etc., destinée à servir de support à des vues positives stéréoscopiques, et si ces vues sont de faibles dimensions, il existera forcément un blanc entre les deux images d'une même vue si ces vues sont carrées, d'où une place perdue sur le support.

L'invention a pour objet, étant donnée une plaque-support en matière quelconque pour vues stéréoscopiques, de grouper sur cette plaque-support le nombre maximum de vues stéréoscopiques, en utilisant toute la surface du support. La préparation des vues stéréoscopiques s'effectue alors dans les conditions suivantes :

Si on considère une plaque-support ayant 13 centimètres de large sur 18 centimètres de haut et qu'il y ait lieu de la couvrir entièrement de vues stéréoscopiques, en prenant des vues ayant 20 millimètres de côté, il en entrera dans ce cas 48 dans une plaque 13 × 18, soit 24 vues stéréoscopiques entrelacées; en prenant des vues de 30 millimètres de côté; il en entrera 24 dans la même plaque 13 × 18, soit 12 vues stéréoscopiques entrelacées. Si l'on considère une rangée horizontale dans le cas de vues ayant 20 millimètres de côté, on aura trois vues stéréoscopiques : la vue A sera placée à 60 millimètres de la deuxième vue A; entre les deux vues A, on disposera une vue B et la deuxième vue stéréoscopique B sera placée en dehors et à côté de la deuxième vue stéréoscopique A. Entre la première vue stéréoscopique B et la deuxième vue stéréoscopique A on placera une autre vue stéréoscopique C dont la deuxième image sera placée à côté de la deuxième image stéréoscopique B et en de-

hors. Si donc on considère une rangée horizontale et en regardant le cliché de gauche à droite, on verra les différentes images stéréoscopiques dans l'ordre suivant : A B C, A B C.

On garnira ainsi tout le support par rangées parallèles horizontales et, étant donnée la hauteur de 18 centimètres, on pourra disposer sur le cliché huit rangées horizontales. Le support se trouvera ainsi garni de vues stéréoscopiques sans aucun intervalle libre. On obtiendra donc sur ce support le maximum d'images.

Le support étant préparé ainsi qu'il vient d'être dit, si l'on considère un appareil stéréoscopique, il suffira pour voir avec relief les différentes images disposées sur le support, de déplacer derrière l'appareil stéréoscopique le support en procédant par déplacements horizontaux et déplacements verticaux successifs. Les deux images A A seront à la distance voulue pour donner le relief, de même que les deux images B B, et ainsi de suite.

Les déplacements horizontaux et verticaux qui devront être donnés au support derrière l'appareil ou aux objectifs stéréoscopiques pourront être réalisés par tous moyens mécaniques convenables, voir même à la main. A titre d'exemple, le dessin annexé représente un appareil permettant de donner mécaniquement au support de plaques les déplacements dont il vient d'être question.

La fig. 1 est une vue antérieure de l'appareil.

La fig. 2 en est une coupe verticale.

La fig. 3 en est une vue par derrière.

L'appareil stéréoscopique se compose de deux objectifs *a*, situés sur une plaque verticale *b* qui sert de support et qui est montée sur un pied approprié *c*. Derrière la plaque *b* est disposé un cadre vertical *d* qui peut coulisser horizontalement et parallèlement à la plaque *b*, grâce à une glissière inférieure *e*. Dans ce cadre *d*, évidé, bien entendu, sont disposées deux glissières *f f'* dans lesquelles on introduit, par la partie supérieure, le support *g* que, dans l'exemple du dessin, nous supposerons être en matière transparente : verre ou pellicule.

Contre les deux glissières et en contact le support *g* dont le bord *g'* est fait en matière rigide, sont placés deux galets *h* montés sur le même arbre *i*. Ces galets *h* pourront être métalliques et recouverts, par exemple, de caoutchouc. L'arbre *i* se termine, en dehors de l'appareil, par un prolongement *i'* terminé par un bouton de manœuvre *j*.

Si, dans ces conditions, on agit sur le bouton *j* de façon à faire tourner l'arbre *i*, les galets *h* produiront un déplacement vertical du support *g*; c'est un des mouvements qu'il s'agissait de réaliser. Les déplacements horizontaux seront obtenus en déplaçant à la main le cadre *d* dans ses glissières *e*; c'est le second mouvement qu'il s'agissait de réaliser.

Bien entendu, ce moyens mécaniques ne sont donnés ici qu'à titre d'exemple, en supposant que le support est transparent ou s'agissait d'un support opaque : une feuille de carton par exemple, il est bien entendu qu'il y aurait lieu de tenir compte de l'éclairage du support par la partie antérieure.

RÉSUMÉ :

1° Le procédé pour la préparation de supports pour vues stéréoscopiques, en vue de réaliser toute la suface du support, sans surface perdue, consistant à fixer sur ledit support des vues stéréoscopiques d'une dimension telle que dans la largeur le support comprenne un nombre pair de vues stéréoscopiques différentes intercalées les unes dans les autres, les images de la même vue stéréoscospique étant toutefois placées à la distance de 60 millimètres environ l'une de l'autre, ainsi qu'il a été ci-dessus spécifié.

2° En vue de la vision des images placées sur un support préparé comme il a été dit ci-dessus, un appareil muni de deux objectifs stéréoscospiques et permettant de donner au support, par des moyens quelconques, les déplacements horizontaux et verticaux, tels qu'il a été ci-dessus spécifié.

Par procuration de : E. Bloc

Ch. Thirion et J. Bonnet.

Imprimerie nationale. — Pour la vente, s'adresser à la Société BELIN et Cie, 56, rue des Francs-Bourgeois. Paris (